REPUBLIQUE DU SENEGAL



Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation NO ON 2.2.8. O. MESRI/SG/DB/DBE/okn.

Dakar, le

1.1 NOV 2025

Le Ministre

<u>COMMUNIQUE</u>

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) informe les étudiants sénégalais à l'étranger de l'ouverture de la plateforme électronique pour le dépôt en ligne des dossiers de demandes de bourses étrangères, au titre de l'année académique 2025/2026 : boursesetrangeres.campusen.sn

Tous les étudiants sénégalais à l'étranger qui souhaitent obtenir une allocation d'études, sont invités à soumettre leurs dossiers de candidature (bourses socio-pédagogiques, bourse de cotutelle, bourse de mobilité et aides d'Etat) via ladite plateforme du **06 novembre 2025 au 05 décembre 2025**, délai de rigueur.

Nota Bene :

- Aucun dépôt physique ne sera accepté,
- Seuls les étudiants inscrits dans les universités ou établissements supérieurs à l'étranger peuvent soumettre leurs demandes,
- Une adresse email ne peut être utilisée que pour une seule demande.
 Toute double utilisation entraîne le rejet automatique de toutes les candidatures.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les sites ci-dessous :

www.campusen.sn

www.mesri.gouv.sn

www.sqee-sn.org

Pr Daouda NGOM